



Ministère de la Santé

Examen du plan de dépenses 2021

Présentation



Objectif et structure du rapport du BRF

Objectif : Appuyer l'examen du Budget des dépenses 2021-2022 du ministère de la Santé effectué par le Comité permanent des budgets des dépenses.

Le présent rapport comporte trois sections principales :

1. Aperçu financier du ministère
2. Principaux enjeux financiers touchant le ministère, notamment :
 - analyse du plan de dépenses de base pour le secteur de la santé de la province et des dépenses temporaires pour lutter contre la COVID-19;
 - prévisions des arriérés d'interventions chirurgicales non urgentes et des procédures diagnostiques;
 - discussion de la capacité des hôpitaux jusqu'en 2029-2030;
 - examen des transferts de santé fédéraux.
3. Examen des dépenses demandées par programme et détermination des tendances en matière de dépenses ainsi que des modifications apportées aux programmes

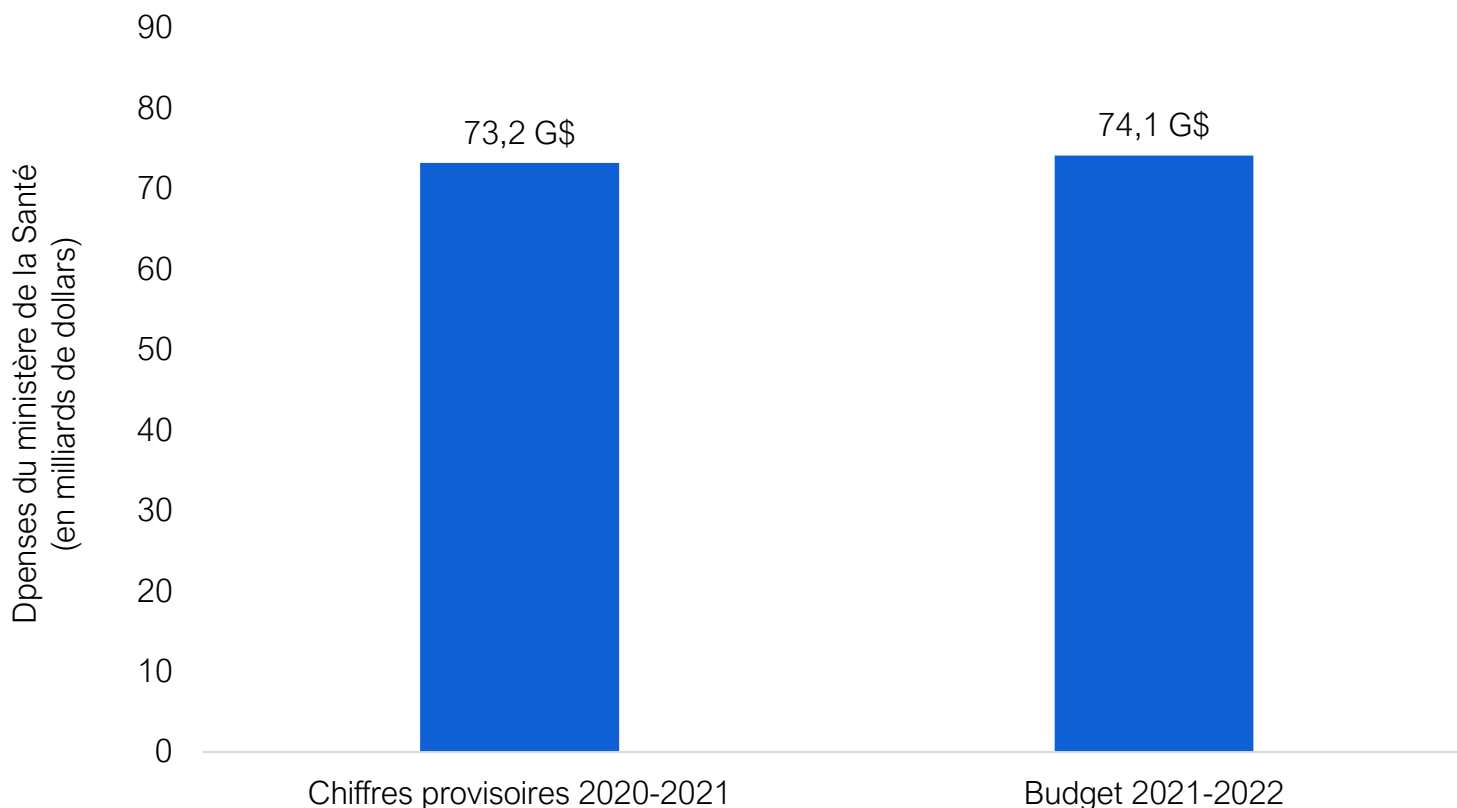


Aperçu du ministère



Dépenses du ministère de la Santé pour 2021-2022

On prévoit que le MS dépensera 74,1 milliards de dollars en 2021-2022, ce qui représente une hausse de 0,9 milliard de dollars (1,3 %) par rapport à 2020-2021.



Source : Budget des dépenses 2021-2022, budget de l'Ontario 2021 et analyse par le BRF des renseignements fournis par le ministère de la Santé.



Budgets du ministère par catégories

73 % des dépenses prévues concernent deux crédits de programme — 1416 et 1405

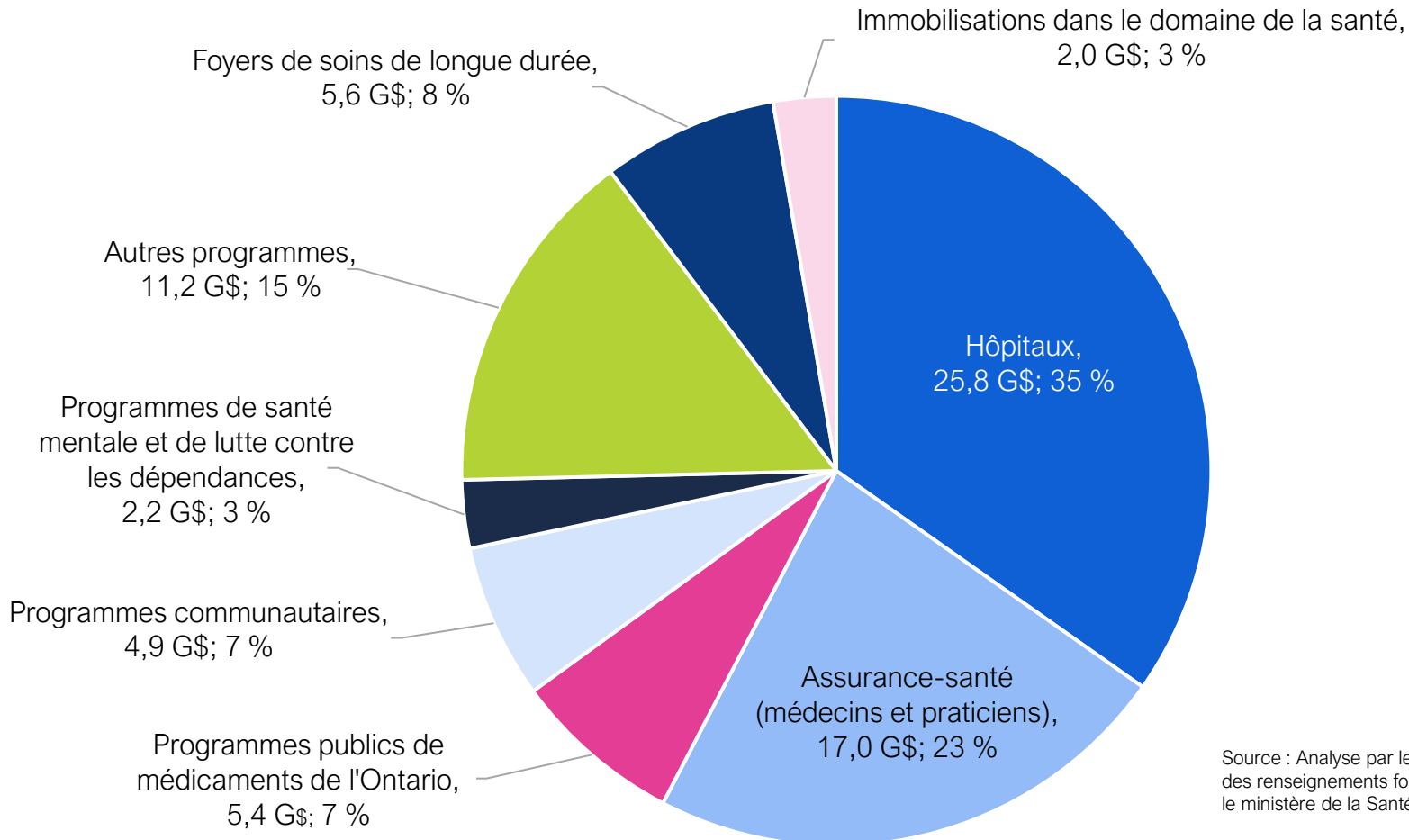
Crédit	Nom du programme	Budget 2021-2022 (en millions de \$)	Part du total (en pourcentage)
1401	Programme d'administration du ministère	99	< 1
1402	Programme des politiques de santé et de la recherche	797	1
1403	Programme de cybersanté et de gestion de l'information	324	< 1
1405	Programme d'assurance-santé de l'Ontario	23 465	32
1406	Programme de la santé de la population et de la santé publique	4 548	6
1407	Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé	1 604	2
1412	Programmes provinciaux et intendance	2 579	3
1413	Systèmes informatiques	174	< 1
1416	Services et programmes de santé	30 644	41
Total des dépenses (votées) au titre du projet de loi de crédits		64 233	87
Autres dépenses – Santé Ontario		5 304	7
Autres dépenses – hôpitaux (fonctionnement)		4 236	6
Autres dépenses — hôpitaux (immobilisations)		357	< 1
Autres dépenses – agences et autres ajustements		- 9	< - 1
Total des autres dépenses		9 887	13
Dépenses (législatives) au titre de lois autonomes		16	< 1
Total du programme de dépenses du ministère de la Santé		74 136	100

Source : Budget des dépenses 2021-2220.



Dépenses par secteur de programme (en milliards de dollars)

Les hôpitaux et l'Assurance-santé représentent 58 % des dépenses prévues par le ministère de la Santé en 2021-2022.



Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le ministère de la Santé.



Enjeux clés



Aperçu des enjeux clés

- Analyse des dépenses
- Arriéré d'interventions chirurgicales et d'examens diagnostiques non urgents
- Perspectives pour la capacité des hôpitaux
- Financement fédéral pour les dépenses de santé de la province



Enjeux clés

Analyse des dépenses



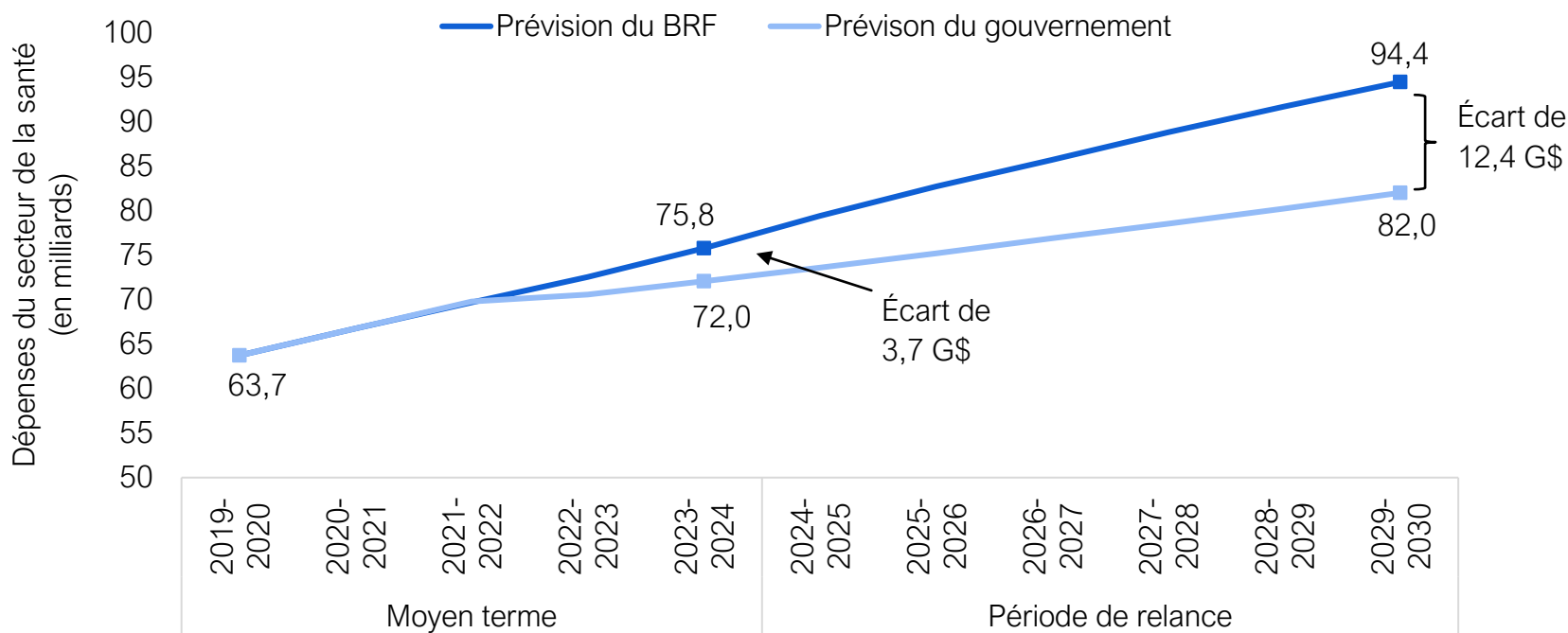
Perspectives des dépenses de base pour le secteur de la santé

- Le budget 2021 prévoit que les dépenses du secteur de la santé augmenteront de 2,6 % par année jusqu'en 2029-2030
- Ces chiffres sont largement en deçà de la période de neuf ans précédente, tandis que plusieurs nouvelles politiques seront mises en œuvre :
 - Création de 30 000 lits de soins de longue durée nouveaux et réaménagés, augmentation de la moyenne de soins directs quotidiens pour la faire passer à quatre heures par jour pour les résidents des soins de longue durée.
 - Augmentation de la capacité des hôpitaux d'environ 3 069 nouveaux lits d'ici 2029-2030.
 - Extension des services de soins à domicile et en milieu communautaire, notamment la suppression des limites au nombre d'heures de service fourni.
 - Formation subventionnée ou gratuite offerte à presque 9 000 membres supplémentaires du personnel de soutien à la personne pour renforcer les plans d'extension dans les secteurs des soins de longue durée, de soins à domicile et de soins en milieu communautaire.
 - Investissement de 3,8 milliards de dollars dans les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances sur 10 ans.



Perspectives de dépenses de base pour le secteur de la santé

Si la province veut atteindre ses objectifs en matière de dépenses pour le secteur de la santé, elle devra effectuer de nouveaux changements de programme permettant de réaliser des économies annuelles de 3,7 milliards de dollars d'ici 2023-2024 et de 12,4 milliards de dollars d'ici 2029-2030.



Remarque : Les dépenses de base du secteur de la santé excluent les dépenses temporaires liées à la pandémie de COVID-19. La « période de rétablissement » représente la période indiquée dans le budget de l'Ontario 2021 durant laquelle les plans du gouvernement prévoient l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

Source : Comptes publics de l'Ontario 2019-2020, budget de l'Ontario 2021 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

Perspectives à moyen terme : écarts de dépenses

- Écart total des dépenses sur trois ans de 5,7 milliards de dollars de 2021-2022 à 2023-2024.
- La majeure partie de l'écart des dépenses concerne le secteur de programme des hôpitaux, suivie par les programmes publics de médicaments de l'Ontario et les programmes communautaires.

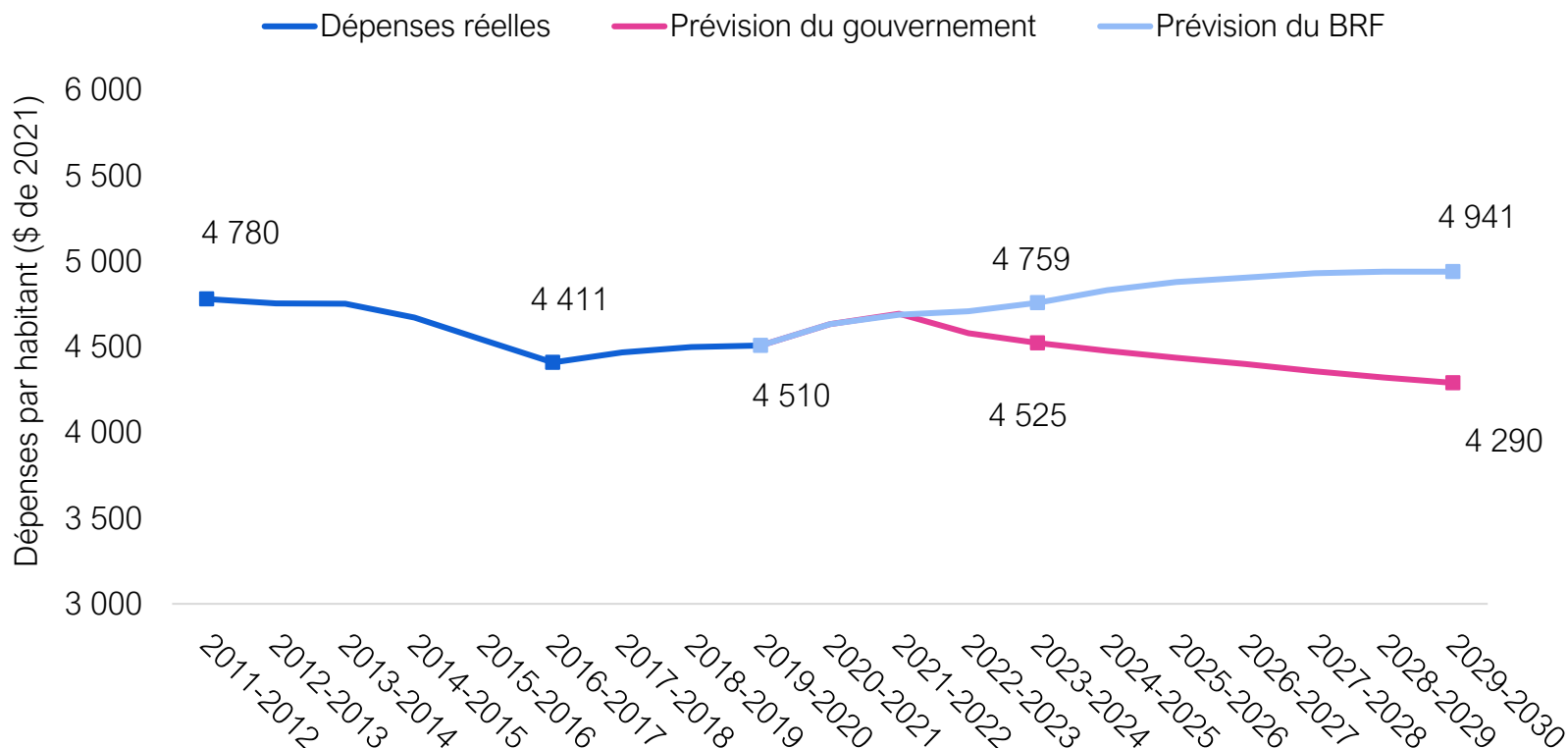
Secteur de programme	Croissance annuelle moyenne de 2019-2020 à 2023-2024 (%)		Écart de dépenses cumulé de 2021-2022 à 2023-2024 (en millions de dollars)*
	BRF	Province*	
Hôpitaux	3,6		
Assurance-santé	3,2		
Programmes publics de médicaments de l'Ontario	4,6		
Programmes communautaires	4,6		
Programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances	5,1		
Autres programmes	3,0		
Immobilisations dans le domaine de la santé	3,9		
Sous-total	3,6		
Foyers de soins de longue durée	13,8		
Total du secteur de la santé	4,4	3,1	5 670

Remarque : * Les calculs du BRF ont été retirés de ces colonnes, étant donné que le ministère de la Santé affirme que la divulgation de ces données révélerait des renseignements du Conseil exécutif. Le BRF a accepté de ne pas divulguer de renseignements du Conseil exécutif aux termes du paragraphe 2 (f) du décret 1002/2018.
Source : Calculs du BRF.



Perspectives à long terme jusqu'en 2029-2030

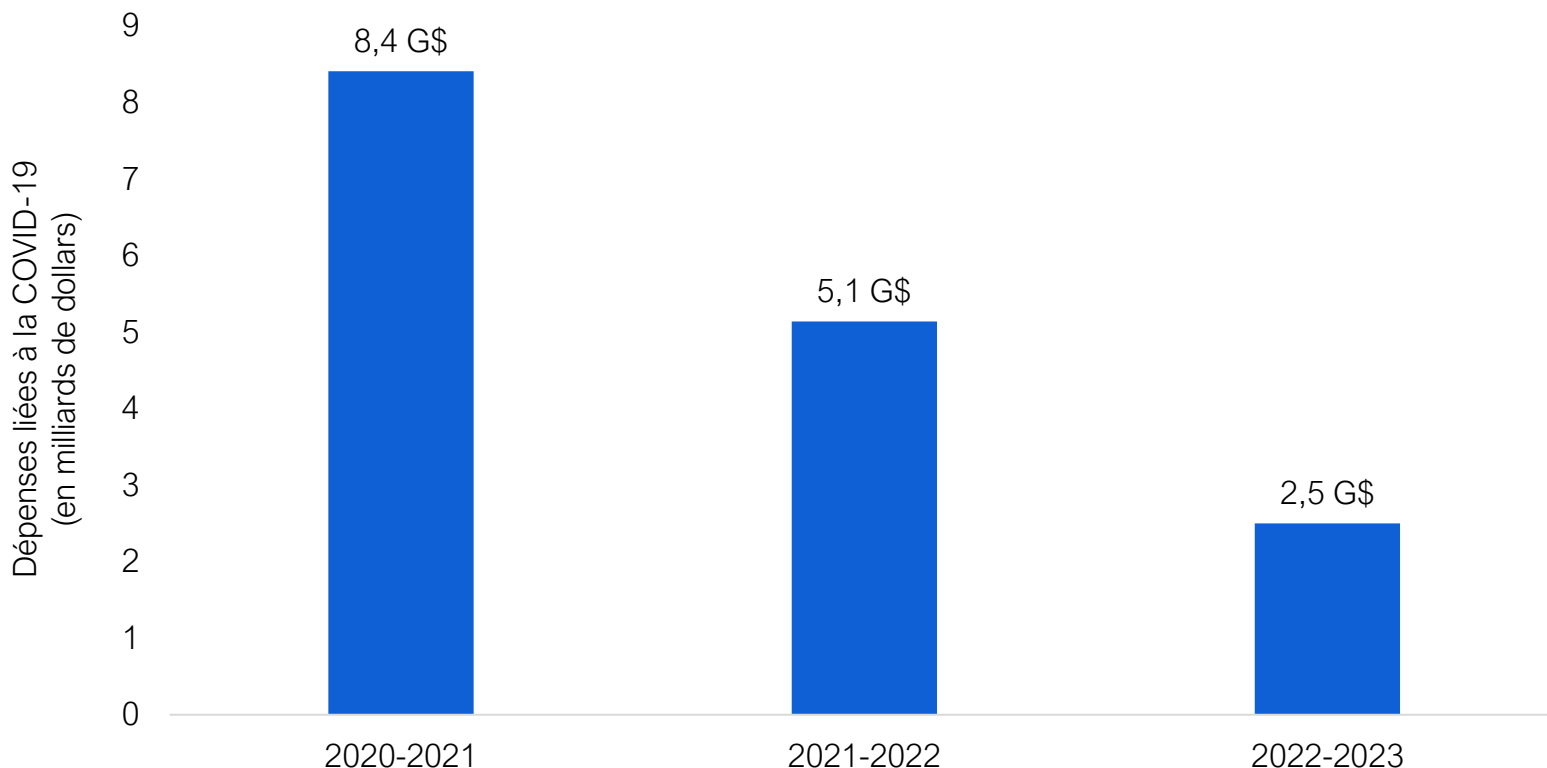
- Le BRF prévoit que les dépenses du secteur de la santé réelles par habitant augmenteront à un taux annuel moyen de 0,9 % 2019-2024 à 2029-2030, en comparaison de la projection du budget 2021 qui est un déclin annuel moyen de 0,5 %.



Source : Analyse du BRF de la documentation de la province.

Dépenses temporaires liées à la COVID-19

- Le BRF estime que le plan de dépenses pour le secteur de la santé de la province inclut un total de 16,0 milliards de dollars pour les mesures mises en place pour faire face à la COVID-19.

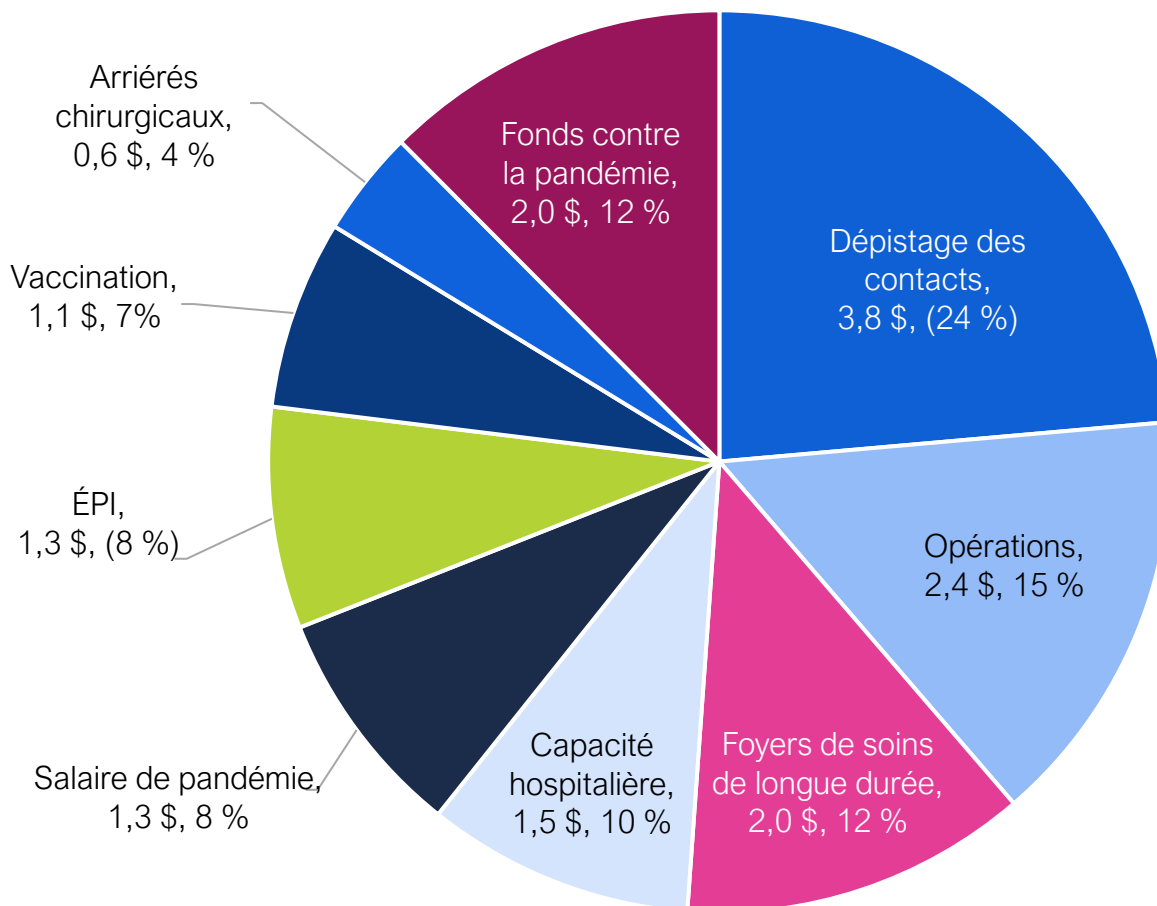


Source : Calculs du BRF basés sur les renseignements fournis par les ministères de la Santé, des Soins de longue durée, des Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor, ainsi que sur des informations accessibles au public, notamment le budget de l'Ontario 2021.



Dépenses temporaires liées à la COVID-19

- La majeure partie des dépenses liées à la COVID-19 de 16,0 milliards de dollars va aux tests et au dépistage des contacts (3,8 milliards de dollars), le soutien aux opérations (2,4 milliards de dollars) et les foyers de soins de longue durée (2,0 milliards de dollars).



Source : Calculs du BRF basés sur les renseignements fournis par les ministères de la Santé, des Soins de longue durée, des Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor, ainsi que sur des informations accessibles au public, notamment le budget de l'Ontario 2021.

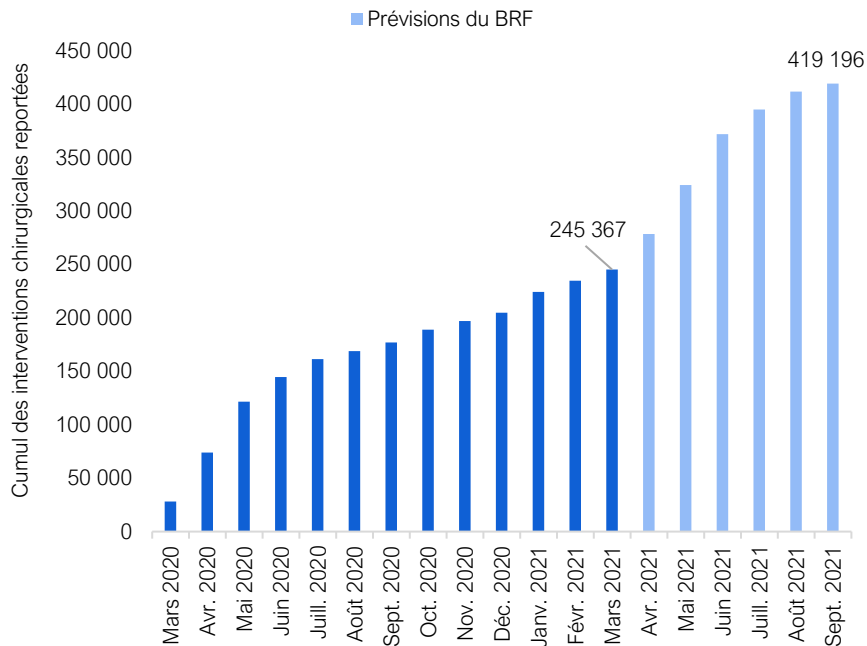
Enjeux clés

Arriéré d'interventions chirurgicales et d'examens diagnostiques

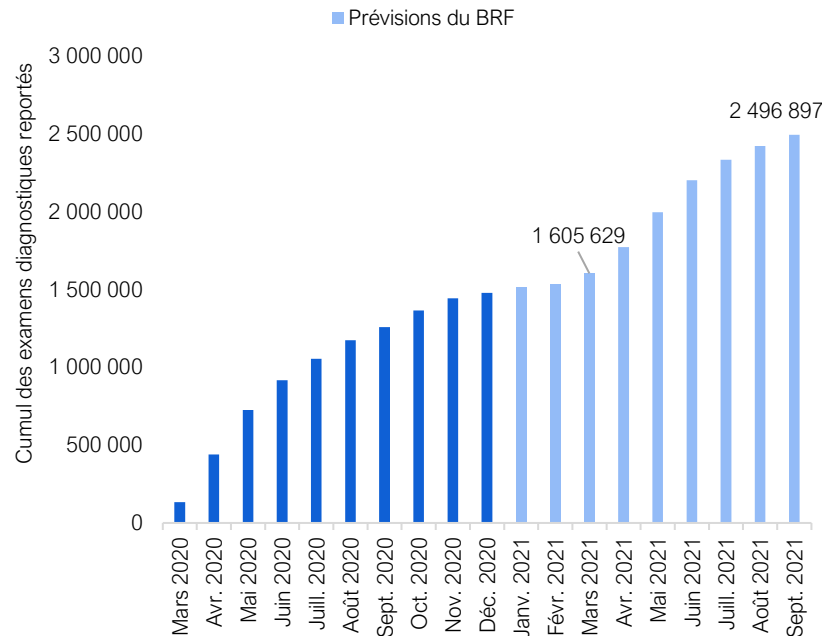


Estimation de l'arriéré d'interventions

- Le BRF prévoit que l'arriéré de chirurgies non urgentes atteindra 419 200 interventions et que l'arriéré de diagnostics atteindra 2,5 millions d'exams d'ici la fin de septembre 2021.



Remarque : Les interventions chirurgicales non urgentes font référence à des interventions qui n'impliquent pas une urgence médicale et qui n'ont donc pas besoin d'être réalisées immédiatement. Ces interventions incluent notamment, la cataracte, l'arthroplastie de la hanche ou de genou, la vésicule biliaire et certaines chirurgies oncologiques.



Remarque : Les examens diagnostiques inclus dans cette analyse sont les tomodensitogrammes de l'adulte et pédiatriques, les examens par IRM et les tests de dépistage du cancer, tels que les tests immunologiques fécaux, les mammographies de dépistage, les tests Pap et les IRM de dépistage.

Source : Ontario COVID-19 Science Advisory Table : « Le point sur les projections relatives à la COVID-19 », 16 avril 2021, ministère de la Santé, Qualité des services de santé Ontario et prévisions du BRF.



Coût du rattrapage de l'arriéré d'interventions

- Le BRF estime qu'il en coûtera à la province 1,3 milliard de dollars pour éliminer l'arriéré d'interventions.

Type d'intervention	Coût moyen par intervention (dollars)	Cumul d'arriéré	Estimation par le BRF du coût de l'élimination de l'arriéré (en millions de \$)
Chirurgie			
Chirurgie orthopédique (notamment l'arthroplastie du genou et de la hanche)	4 528	76 994	349
Chirurgie générale	3 124	46 271	145
Chirurgie gynécologique	2 319	38 526	89
Chirurgie pédiatrique	1 856	45 528	85
Chirurgie de l'œil (notamment la cataracte)	717	114 490	82
Chirurgie oncologique	4 228	13 560	57
Chirurgie plastique et reconstructive	2 558	20 484	52
Autres chirurgies	3 163	63 344	200
Total chirurgie	2 527	419 196	1 059
Examen diagnostique			
Tomodensitogramme	233	436 822	102
Examen IRM (sauf examen IRM de dépistage)	197	461 067	91
Dépistage du cancer (notamment le test immunologique fécal, la mammographie de dépistage, le test Pap et l'IRM de dépistage)	30	1 599 007	48
Total examen diagnostique	96	2 496 897	241
Total chirurgie et examen diagnostique	446	2 916 093	1 300

Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le ministère de la Santé.



Quel sera le délai pour éliminer l'arriéré d'interventions et d'examens?

- Le BRF estime qu'il faudra 3,5 ans et demi pour éliminer l'arriéré d'interventions chirurgicales et plus de 3 ans pour rattraper les examens reportés.
- Hypothèse selon laquelle les hôpitaux fonctionnent à 11 % au-dessus du niveau précédant la pandémie pour l'ensemble des interventions chirurgicales et à 18 % au-dessus de ce niveau pour le volume des examens diagnostiques.
- Le BRF n'a pas évalué le plan du ministère pour le rattrapage des arriérés d'interventions chirurgicales et d'examens diagnostiques par rapport aux besoins en personnel, à la capacité matérielle des hôpitaux (p.ex., la disponibilité des salles d'opération) et autres contraintes de fonctionnement.
 - Ces facteurs auraient tous une incidence sur le coût estimé et le temps nécessaire pour éliminer les arriérés.



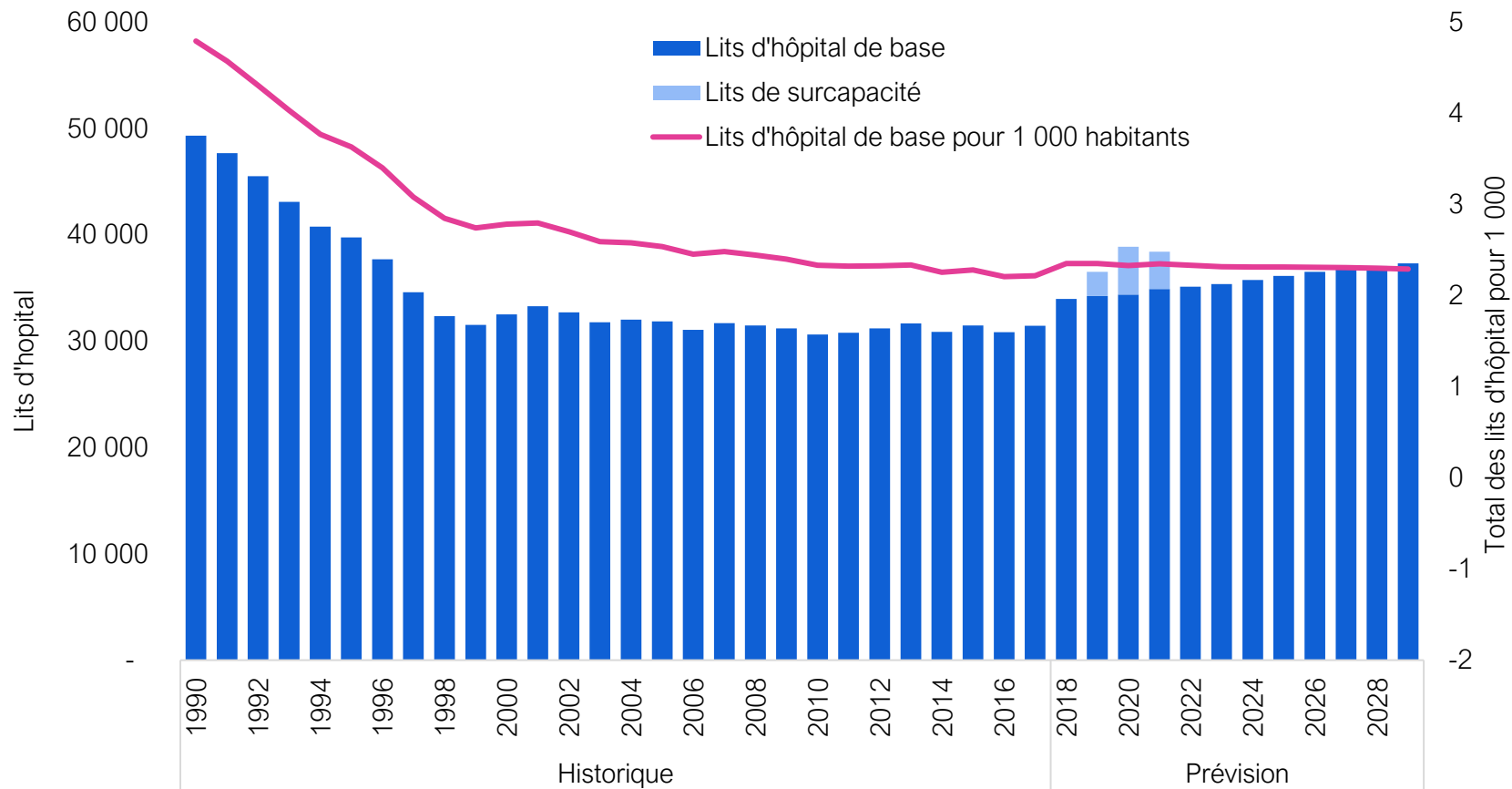
Enjeux clés

Perspectives pour la capacité des hôpitaux



Perspectives pour la capacité des hôpitaux

- En 1990, l'Ontario comptait près de 50 000 lits d'hôpital. Ce nombre a chuté pour atteindre 31 500 lits en 1999 et est demeuré à ce niveau 19 ans avant de commencer à augmenter en 2018.
- Le BRF prévoit que les lits de surcapacité seront retirés après 2021-2022 et que l'augmentation future des lits d'hôpital suivra le rythme de la croissance de la population.

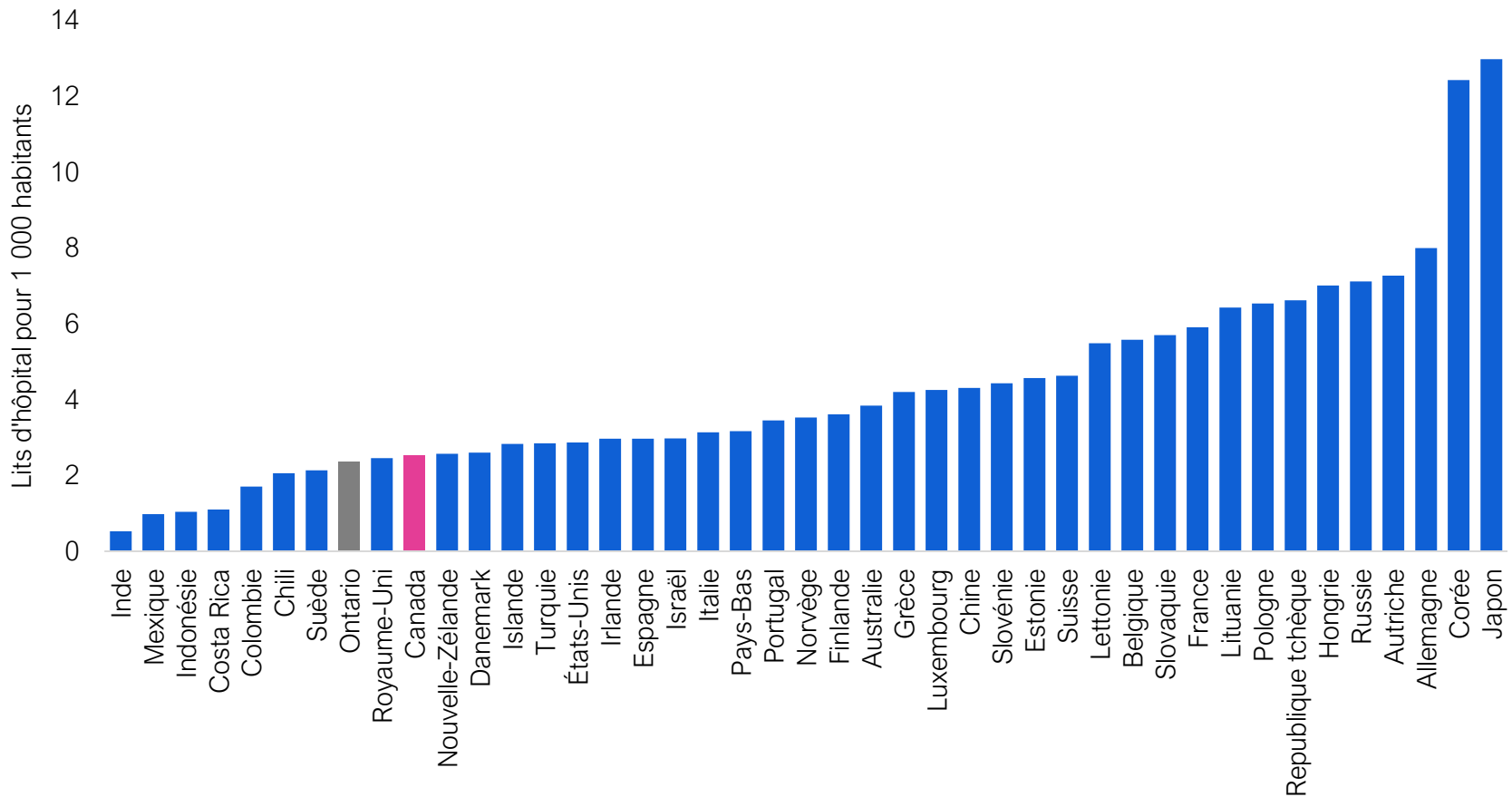


Remarque : Association des hôpitaux de l'Ontario, ministère de la Santé et BRF.



Les lits d'hôpital dans les pays de l'OCDE

- Comparativement à d'autres pays de l'OCDE, l'Ontario compte l'un des niveaux de lits d'hôpital par habitant le plus faible et se trouve en dessous de la moyenne canadienne.



Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et BRF.

Remarque : Les chiffres pour l'Ontario visent la période 2021-2022 et excluent les lits de surcapacité. Les chiffres des autres pays datent de 2019 ou sont les données les plus récentes.



Enjeux clés

Financement fédéral pour les dépenses de santé de la province

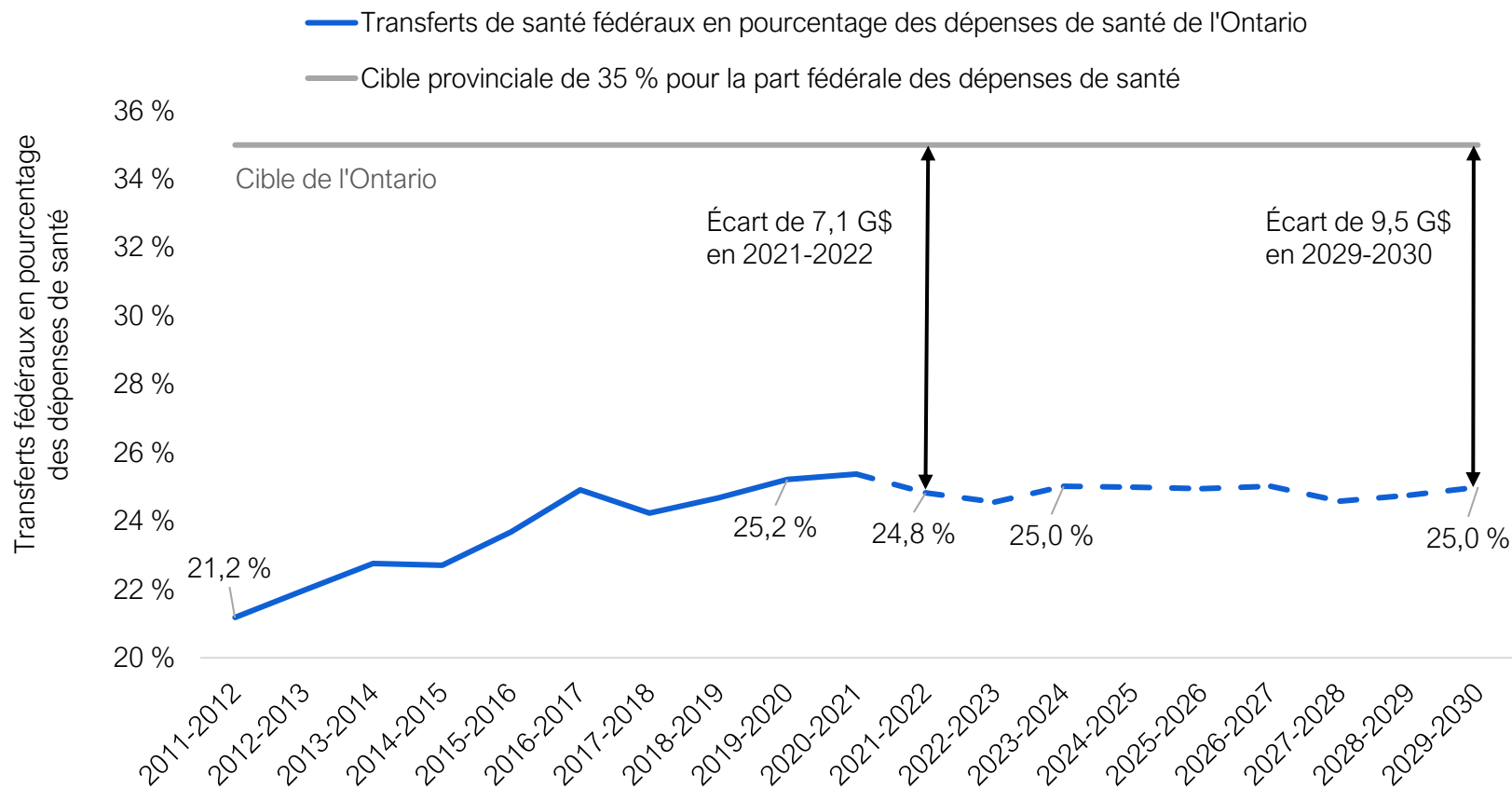


Transferts fédéraux venant en complément des dépenses de base dans le secteur de la santé

- Le gouvernement fédéral comble une partie des dépenses de la province dans le secteur de la santé, largement par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé (TCS).
- En supposant que la formule de financement du TCS ne sera pas modifiée, le BRF prévoit que la part fédérale des dépenses dans le secteur de la santé de l'Ontario demeurera stable, soit approximativement 25 % jusqu'en 2029-2030.
- La province, par l'intermédiaire du Conseil de la fédération, a demandé une augmentation du TCS de sorte que 35 % de l'ensemble des dépenses de santé provinciales annuelles soient prises en charge par les transferts de santé fédéraux.
 - En 2021-2022, 7,1 milliards de dollars supplémentaires de TCS seraient nécessaires pour l'Ontario; somme qui passerait à 9,5 milliards de dollars en 2029-2030.



Transferts fédéraux venant en complément des dépenses de base dans le secteur de la santé



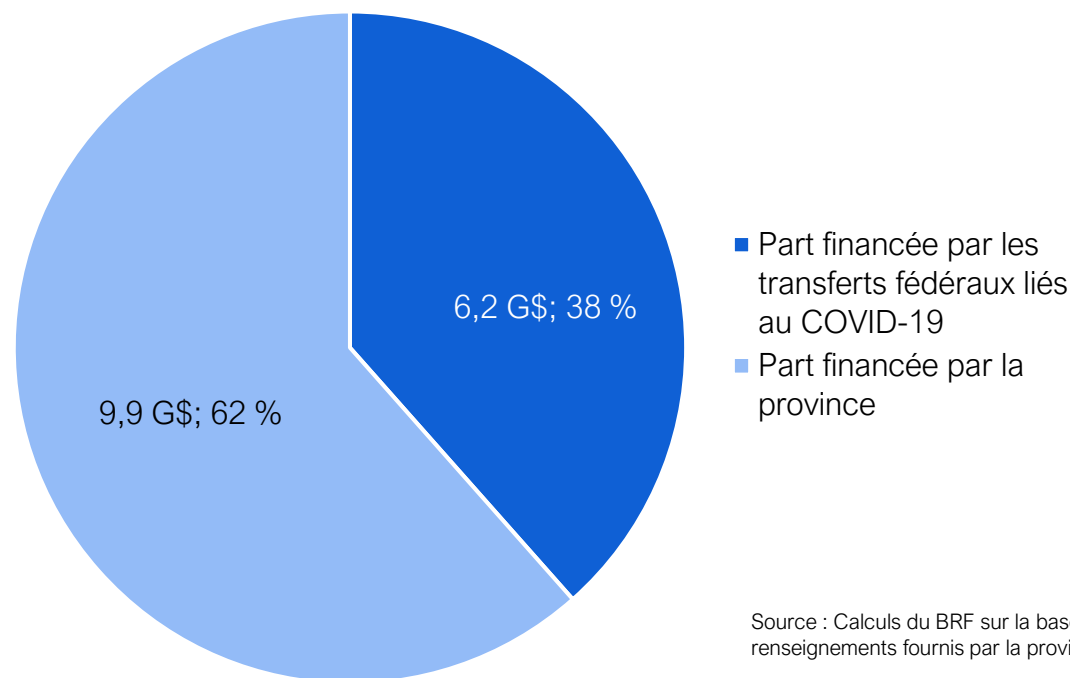
Remarque : Exclut l'ensemble des dépenses et transferts liés à la COVID-19.

Source : Calculs du BRF.



Transferts fédéraux venant en complément des dépenses de santé liées à la COVID-19

- Le gouvernement fédéral effectue des transferts en argent temporaires de 6,2 milliards de dollars à l'Ontario pour venir en complément des dépenses occasionnées par la pandémie de COVID-19.
- Les transferts fédéraux temporaires couvriront 38 % des 16,0 milliards de dollars de dépenses temporaires du secteur de la santé liées à la COVID-19 engagées par la province de 2020-2021 à 2022-2023.



Source : Calculs du BRF sur la base des renseignements fournis par la province.

Examen des crédits de programme



Changements aux programmes en 2021-2022

Crédit	Paiement de transfert	Changement* (en millions \$)
Programmes annulés		
1406-7	Fonds d'intervention contre la COVID-19 pour le secteur de la santé	- 6 167
1406-4	Prévention des infections	- 20
1406-4	Nutrition et alimentation saine	- 17
Nouveaux programmes		
1406-4	Lutte contre la COVID-19	2 653

Source : Analyse par le BRF du Budget des dépenses 2021-2022 et renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.



Programmes présentant les augmentations de financement les plus importantes

Crédit	Paiement de transfert	Augmentation (en millions \$)	Augmentation (%)
1405-1	Paiements effectués au titre des services et soins fournis par des médecins et autres praticiens	1 313	8,4
1405-2	Programmes de médicaments de l'Ontario	367	7,2
1416-1	Services communautaires de santé mentale	241	22,8
1407-1	Projets visant les grands hôpitaux	223	21,3
1405-4	Programme de fournitures et d'appareils et accessoires fonctionnels	108	25,7
1412-1	Société canadienne du sang	103	17,1
1406-4	Organismes de santé locaux officiels	92	9,2

Source : Analyse par le BRF du Budget des dépenses 2021-2022 et renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.



Programmes présentant les diminutions de financement les plus importantes

Crédit	Paiement de transfert	Diminution (en millions \$)	Diminution (%)
1416-1	Fonctionnement des hôpitaux	- 4 835	- 19,1
1416-2	Soutien aux opérations de coordination régionale	- 676	- 69,4
1407-1	Projets visant les petits hôpitaux	- 312	- 88,6
1416-2	Cybersanté	- 142	- 41,1
1416-1	Soins à domicile	- 102	- 3,0
1406-4	Épidémies	- 75	- 21,6
1416-1	Services de santé mentale des enfants et des jeunes	- 71	- 14,0

Source : Analyse par le BRF du Budget des dépenses 2021-2022 et renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.



Merci!



BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

2 Bloor Street West, Suite 900, Toronto, Ontario, M4W 3E2

416.644.0702

info@fao-on.org

fao-on.org/fr

